

24/08/2021



En partenariat avec le Palais de Tokyo, l'ADAGP lance la 6ème édition de la Révélation Art Urbain, visant à encourager et soutenir la création émergente dans cette discipline artistique. Date limite des candidatures : 15 octobre 2021.

Cette Révélation s'adresse aux artistes en art urbain, en début de carrière. Majeurs à la date de l'envoi de la candidature, ils doivent résider et/ou travailler en France, être intervenus récemment dans l'espace public et y avoir des œuvres encore visibles.

Le lauréat interviendra au Palais de Tokyo dans le cadre du Lasco Project et recevra une dotation de 5 000 € (2 000 € de rémunération et 3000 € pour financer la production de son intervention au Palais de Tokyo). Un portrait de son travail, filmé par Arte, sera diffusé sur les sites d'Arte et de l'ADAGP, et il bénéficiera également d'une présentation sur les cimaises de l'ADAGP.

MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater, il suffit d'envoyer avant le 15 octobre 2021 à 14h un dossier de candidature complet via le [formulaire de candidature en ligne](#) [1]* comprenant :

- un CV/biographie d'une page détaillant le parcours du participant, dactylographié, enregistré sous format pdf, en français ou en anglais;
- une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport);
- 10 à 15 photographies numériques d'œuvres, datées, accompagnées, si le candidat le souhaite, de quelques lignes de présentation de chaque œuvre, dactylographiées, en français ou en anglais. Il est recommandé de présenter des œuvres récentes et anciennes afin de permettre au jury de voir l'évolution du travail.

* Pour plus d'information sur la candidature via le formulaire en ligne, consulter le règlement.

[>>> Lire le règlement](#) [2]

[>>> Accéder au formulaire de candidature en ligne](#) [3]

CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURE

- Lancement de l'appel à candidature : 30 août 2021
- **Date limite de candidature : 15 octobre 2021 14h**
- Réunion du jury : fin novembre – début décembre
- Annonce du (de la) lauréat(e) : fin novembre – début décembre 2021
- Intervention au Palais de Tokyo dans le cadre du *Lasco Project* : courant 2022.

CONTACT : revelationarturbain@adagp.fr [4]

LES LAUREATS DES EDITIONS PRECEDENTES

- [Alexander RACZKA, lauréat 2020](#) [5]
- [ROAD DOGS, lauréats 2019](#) [6]
- [Vincent GLOWINSKI, lauréat 2018](#) [7]
- [Paul LOUBET, lauréat 2017](#) [8]

Suivez-nous !



[9]



[10]



[11]



[12]

[Retour à la liste des articles](#) [13]

Links

[1] <https://forms.gle/nZYVsWK3A64L9CP37>

- [2] https://www.adagp.fr/sites/default/files/reglement-_revelation_art_urbain_2021.pdf
- [3] <https://forms.gle/kz5f64orRBE3HB4dA>
- [4] <mailto:revelationarturbain@adagp.fr>
- [5] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/alexander-raczka-est-revelation-art-urbain-2020>
- [6] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/road-dogs-et-l-outsider-recompenses-par-jury-revelation-art-urbain-2019>
- [7] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/vincent-glowinski-laureat-revelation-art-urbain-2018>
- [8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/revelation-art-urbain-2017-adagp-palais-tokyo-attribuee-paul-loubet>
- [9] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>
- [10] https://www.instagram.com/adagp_/
- [11] https://twitter.com/adagp_
- [12] <https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfm0c-DgQ>
- [13] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>